

CQP Hydro technicien(ne)

RNCP9373 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	334
Code(s) ROME	D1208
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3292 — Hôtels, cafés, restaurants (HCR)
Date d'enregistrement	21/11/2009
Date d'échéance	21/11/2011

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE/IH) - Association pour le développement de l'emploi et de la formation dans l'industrie hôtelière (ADEFIH)

<http://www.adefi.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'hydro technicien(ne) exerce dans les instituts de thalassothérapie. L'hydro technicien(ne) exerce sa fonction sous la responsabilité d'un(e) chef de service

A l'intérieur du périmètre défini de son poste, elle (il) exerce toutefois ses activités de façon autonome

Le métier s'articule autour des activités suivantes :

- accueil/prise de contact avec le client
- préparation des produits et mise en œuvre des soins relevant du métier d'hydro technicienne en thalassothérapie
- organisation et maintien du poste de travail
- commercialisation des prestations internes à l'institut

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'hydro technicien(ne) est capable de : * Installer confortablement le client

- Créer un climat de confiance, de bien être et de sécurité
- Donner des informations claires et précises sur les soins prodigués,
- Traiter systématiquement toute demande du client soit en direct soit en reportant à la hiérarchie
- Détecter les clients « à risques »
- Préparer les produits de soin en respectant les consignes (huiles, boues, crèmes, algues ...)
- Effectuer tous les contrôles préalables (température de l'eau, des produits chauffés...)
- Contrôler le bon état du matériel utilisé dans le cadre des soins (matériel à ultrasons, bottes de pressothérapie...)
- enveloppements (algues, boues)
- soins au jet (jet à lance, douche à affusion...)
- modelages de détente ...
- Nettoyer et désinfecter les postes de soins
- Vérifier le parfait état des surfaces de circulation pour éviter tout accident
- Préparer le poste de travail pour les soins
- Donner des informations sur les autres offres du centre (boutique, restauration ...)

- Présenter au client l'évolution des prestations offertes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les instituts de thalassothérapie sont aujourd'hui au nombre d'une cinquantaine en France métropolitaine. Ils se situent toujours dans un site marin puisque la thalassothérapie repose sur l'utilisation combinée des propriétés du milieu marin : climat, eau de mer, boues marines, algues, sables et autres substances extraites de la mer. Les activités qui s'y déroulent ne sont pas des soins médicaux mais se situent dans le champ de la remise en forme et du bien être

Les instituts sont de taille très variable : ils peuvent compter d'une vingtaine à quelques centaines de salariés. Ils peuvent être, ou non, adossés à des hôtels ou à des restaurants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Hydro technicienne

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié
Minimum 4 personnes (jury paritaire)

Base légale

Date de décision	21/11/2009
Durée de l'enregistrement	2 ans

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP20618

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
info@adefih.org
<http://www.adefih.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9373/>